

## **TRS 2550-20 Déontologie du travail social en milieux institutionnels et communautaires**

Groupe 40, Automne 2017

### **PLAN DE COURS**

**Professeure** : Francine Cytrynbaum, t.s, M.Sc.  
École de travail social  
Courriel : cytrynbaum.francine@uqam.ca

#### **Expert(e)s invité(e)s:**

- Alain Hébert, l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ)
- Adina Ungureanu, ACCESSS

#### **1. Description du cours**

Ce cours vise à développer les aptitudes se rapportant à l'éthique de l'intervention : capacités à repérer les enjeux éthiques qui traversent l'exercice du travail social, à approfondir leur compréhension, ainsi qu'à se positionner et à clarifier les raisons de l'action. Dans ce but, il s'agira tout d'abord d'approfondir la réflexion et les connaissances sur les questions éthiques liées à la pratique. Les habiletés de délibération, aux niveaux individuel et collectif, seront ensuite consolidées en prenant appui sur des perspectives théoriques et méthodologiques qui seront mobilisées dans des situations pratiques. Divers aspects spécifiques à la profession (code de déontologie, actes réservés...) seront abordés, en les articulant à de grands principes tels que le respect de l'autonomie, l'équité, la protection, la solidarité, etc., en vue de penser leur actualisation dans des situations concrètes. Le cours amènera ainsi les étudiant.e.s à s'approprier des repères théoriques et déontologiques, dans le cadre d'une démarche critique prenant en compte la complexité des situations : valeurs et intérêts qui entrent en tension, éléments d'incertitude, contextes de l'action.

#### **2. Objectifs généraux**

Le cours vise au développement de connaissances et compétences utiles à la réflexion et au positionnement éthiques dans la pratique du travail social. Ces compétences impliquent à la fois :

- la capacité de se questionner et de se décentrer pour entendre le point de vue de l'autre et « penser le bien ensemble » (Quinche, 2005) ;

- la mobilisation de connaissances et de méthodes pour la compréhension et l'analyse des enjeux éthiques d'une situation donnée ;
- la prise en compte des mandats, normes et lois dans lesquels s'inscrit l'intervention, sans faire l'économie d'une réflexion critique et d'une analyse élargie des enjeux individuels, collectifs et sociétaux liés aux questions éthiques ;
- le fait de pouvoir mener une réflexion argumentée, qui nomme les enjeux éthiques d'une situation et qui explicite les points de repère auxquels on se réfère.

Pendant ce cours, les étudiant.e.s seront invité.e.s à ***s'approprier des outils théoriques et méthodologiques*** (concepts et méthodes du champ de l'éthique, cadres d'analyse des enjeux éthiques dans le champ du travail social, points de repère pertinents pour la pratique...), en faisant des liens systématiques entre les notions vues au cours et les textes à lire, mais aussi à ***mener une réflexion personnelle*** et à ***expérimenter le dialogue dans une délibération collective***.

### 3. Objectifs spécifiques

À la fin du cours, l'étudiant, l'étudiante devrait être capable de:

- 3.1. Maîtriser les concepts-clés du champ éthique, ainsi que les outils méthodologiques transmis pendant le cours ;
- 3.2. Saisir les enjeux éthiques spécifiques au travail social dans les milieux de santé, des milieux scolaires, des orientations sexuelles, de la protection de la jeunesse, de la curatelle publique, du troisième âge, etc., tant dans les milieux institutionnels que communautaires ;
- 3.3. Discerner dans les situations concrètes les valeurs, les normes, les intérêts et les projets qui sous-tendent l'action des différents acteurs impliqués dans le processus d'intervention sociale ;
- 3.4. Dialoguer et réfléchir collectivement autour des enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle de manière à aider ces acteurs à faire des choix lucides, justes et émancipateurs.

### 4. Formules pédagogiques

- Participation active des étudiant(e)s
- Apports théoriques
- Lectures
- Conférencier(e)s invité(e)s
- Encadrement des groupes de travail
- Présentations orales en équipe

## 5. Engagement et responsabilités

Pour les travaux réalisés au fil du trimestre, *il est important de se référer à des travaux publiés dans des ouvrages ou des revues*, en utilisant si besoin des citations qui doivent être exactes, situées (auteur/e(s), année, ouvrage, page(s) de l'ouvrage), et clairement repérables dans le texte. Il est important de ne pas confondre la reformulation avec le plagiat, et il est donc recommandé de consulter la page suivante : <http://www.bibliothèques.uqam.ca/recherche/plagiat/>

Pour savoir comment indiquer les références dans le texte et dans la bibliographie, vous pouvez consulter la page de Nouvelles pratiques sociales : <http://www.nps.uqam.ca/appel/guide.php> (en bas de la page).

De manière plus large, vous pouvez également consulter à titre informatif la charte des droits et responsabilités des étudiant-es : [http://www.instances.uqam.ca/politiques/charte\\_des\\_droits.htm](http://www.instances.uqam.ca/politiques/charte_des_droits.htm).



### Règlement 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

#### La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18](#)

Vous pouvez consulter sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca) des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

**Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble du déficit de l'attention, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale**

Les étudiants qui ont une lettre *d'Attestation des mesures d'accommodements académiques* obtenue auprès d'un conseiller de l'**Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'**ASESH** au 514-987-3148 ou se présenter au local J-M870 le plus tôt possible.

**Politique 16 sur le harcèlement sexuel**

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel : 1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées. 2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude. 3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées. 4. Avances physiques, atouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés. 5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel. 6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme. 7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue. 8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information : [http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)  
Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : 514-987-3000, poste 0886 <http://www.harcelement.uqam.ca>

6. Calendrier approximatif (groupe 40)

Semaine	Dates	Contenu	Lectures pour chacun des cours
01	7 septembre	Présentation du plan de cours Présentation de l'entente d'évaluation et nomination d'une déléguée Émergence de l'éthique en travail social Nature et importance de la dimension éthique en travail social	
02	14 septembre	Étude des concepts reliés à la pensée éthique contemporaine Définitions, morale, déontologie et éthique La place des valeurs en éthique <b>Explication du premier travail</b>	* Bouquet, B. (2003) <i>Cadres et pensées éthiques de notre temps</i>  *Brodeur et Berteau (2007), <i>La réflexion éthique : une dimension éthique dans la pratique du travail social.</i>  *Gonin et Jouthe (2013), <i>Éthique et travail social, une recherche de sens</i>

03	21 septembre	Étude du Code des professions, du code déontologie et des normes de pratique professionnelle Personne-ressource : Alain Hébert	OTSTCFQ (2012), Référentiel de compétences des travailleuses et des travailleurs sociaux  OTSTCFQ (2014), <i>Code de déontologie des travailleurs sociaux</i>  ACTS/CASW (2005), Lignes directrices pour une pratique conforme à la déontologie
04	28 septembre	Jugements de valeur et dilemmes éthiques La place des normes, règles et droit en éthique <b>Préparation au comité d'éthique</b> Formation des sous-groupes et organisation du travail en « comités d'éthique » Choix des thèmes pour le travail en équipe	*Malherbe (1990), <i>Les fondements de l'éthique</i>
05	<b>5 octobre</b>	La prise de décision éthique <b>Date limite pour la remise d'une brève description du dilemme choisi (travail d'équipe)</b>	*OTSTCFQ (2007) <i>L'éthique et les travailleurs sociaux</i> (Ch.5)
06	<b>12 octobre</b>	La prise de décision éthique : activité de groupe	*Bossé, Pierre-Luc, P. Morin et Nicole Dallaire (2006), <i>La délibération éthique : de l'étude de cas à la citoyenneté responsable</i>
07	19 octobre	Conférence	
08	26 octobre	Semaine de lecture	
09	2 novembre	La qualité de vie <b>Remise du premier travail (3 questions)</b> Encadrement du travail d'équipe	*Poirier, N. (2000). <i>L'accompagnement et la vie chez les personnes atteintes d'Alzheimer</i>
10	9 novembre	Éthique et action communautaire Personne-ressource : Adina Ungureau Encadrement du travail d'équipe	*Lamoureux (2003) : <i>Éthique, travail social et action communautaire</i> , Ch. 3
11	16 novembre	Éthique en milieu institutionnel Encadrement du travail d'équipe <b>Remise du premier travail (2 questions)</b>	*Grenier, J. et Simard, M. (2011), <i>Une éthique pour l'autonomie : Travail social et empowerment au Québec</i>

12	23 novembre	Droits de la personne Étude de situations concrètes illustrant les questions d'éthique professionnelle (une équipe) 1. La qualité de vie 2. Consentement	Charte des droits et des libertés du Québec (2006)
13	30 novembre	L'interculturel Étude de situations concrètes illustrant les questions d'éthique professionnelle (deux équipes) 3. Éthique en milieu institutionnel. 4. Dilemme en contexte communautaire	*Jouthe, E. (1993). <i>Pour une éthique de la différence en travail social</i> *Bélanger, Mario (2002). <i>L'intervention interculturelle : Une recherche de sens et un travail du sens</i>
14	7 décembre	Étude de situations concrètes illustrant les questions d'éthique professionnelle (trois équipes) 5. Droits de la personne 6. Dilemme systémique/organisationnel 7. Autonomie vs protection	
15	14 décembre	Étude de situations concrètes illustrant les questions d'éthique professionnelle (une équipe) 8. L'interculturel Synthèse du cours <b>Réponse à trois questions synthèses sur les exposés oraux</b>	

## 7. Lectures

Notes de cours (versions imprimées ou électroniques).

## 8. Livres fortement recommandés

LEGAULT, G. A. (2003). *Professionnalisme et délibération éthique*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

LAMOUREUX, H. (2003). *Éthique, travail social et action communautaire*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

## Bibliographie

- ANDERSON, C.K., WITTRUP-JENSEN K.U., LOLK, A., ANDERSEN, K et KRAGH-SORENSEN, P.K. (2004) « Ability to perform activities of daily living is the main factor affecting quality of life in patients with dementia », *Health and Quality of Life Outcomes*, 2004, 2:52. <http://www.hqlo.com/content/2/1/52>
- (\*)ASSOCIATION CANADIENNE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX (2005). *Lignes directrices pour une pratique conforme à la déontologie*. <http://www.casw-acts.ca/fr/le-travail-social-au-canada/lignes-directrices-pour-une-pratique-conforme-%C3%A0-la-d%C3%A9ontologie>
- ASSOCIATION CANADIENNE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX (1994). *Code de déontologie en service social* (mis à jour en 2005). Édition Ottawa, ACTS.
- AUCLAIR, R. (2000). Valeurs et éthique en travail social. In : Deslauriers, J.-P., Hurtubise, Y. (2000). *Introduction au travail social*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, chapitre 9, pp. 237-265.
- BÉDARD, J. (1995). « Le comité d'assistance aux décisions éthiques et le code d'éthique », dans: *Éthique sur le terrain*, Actes d'un colloque tenu au Cégep de Maisonneuve en avril 1995, pp. 21-32.
- BÉGIN, L. (2011). « La compétence éthique en contexte professionnel », dans : *Le professionnalisme et l'éthique au travail*, Québec : Les Presses de l'Université Laval, pp. 105-120.
- (\*)BÉLANGER, M. (2002). « L'intervention interculturelle : Une recherche de sens et un travail du sens », *Service Social*, vol. 49, no 1, 70-93
- BIRNBAUM, R. et J.E. Mosher (2008). *Law for Social Workers*, 4<sup>th</sup> edition, Toronto : Thomson Canada.
- BLACKBURN, P. (1996). *L'éthique: fondements et problématiques contemporaines*, Montréal : Éditions du renouveau pédagogique.
- (\*)BOISVERT, Y., Jutras, M., Legault, G., et Marchildon, A. (2007). L'éthique et les travailleurs sociaux : éléments de réflexion et guide de délibération. Dans OTSTCFQ, *L'éthique et les travailleurs sociaux : éléments de réflexion et guide de délibération (adopté par le Bureau en décembre 2006)*, pp. 37-72.
- (\*)BOSSÉ, Pierre-Luc, P. Morin et Nicole Dallaire (2006). « La délibération éthique : de l'étude de cas à la citoyenneté responsable », *Santé mentale au Québec*, vol. 31, no. 1 p. 47-63.
- BOUCHEREAU, Xavier (2012). *Les non-dits du travail social : pratiques, polémiques, éthique*. Toulouse : Éres éditions
- (\*)BOUQUET, B. (2009) « Responsabilité éthique du travail social envers autrui et envers la société : une question complexe » *Vie Sociale* 2009/3 no. 3 p.43-55.
- (\*)BOUQUET, B., (2003) *Éthique et travail social, Une recherche du sens*. Paris : Dunod. (\*)BOURQUE, Denis (2012). « Intervention communautaire et développement des communautés », *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 18, n° 1, 2012, p. 40-60.
- BOURQUE, Denis (2012). « Intervention communautaire et développement des communautés », *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 18, n° 1, 2012, p. 40-60.

- (\*)BRODEUR, N. et G. Berteau (2007). « La réflexion éthique : une dimension éthique dans la pratique du travail social ». In : J.-P. Deslauriers, Y. Hurtubise, *Introduction au travail social*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2<sup>ème</sup> édition, pp. 240-264.
- (\*)CHARTRE DES DROITS ET DES LIBERTÉS DU QUÉBEC (2006), site web <http://www.cdpedj.qc.ca/fr/commun/docs/charte.pdf>, mis à jour le 8 août, 2008.
- CONGRESS, E.P. (2000). « What social workers should know about ethics: understanding and resolving practice dilemmas », *Advances-in-Social-Work*, 1(1) pp. 1-25, Spring.
- CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE (2004). Qu'est-ce que l'éthique ? Proposition d'un cadre de référence. Québec.
- COSSOM, J. (1993). « Que savons-nous de l'éthique en service social? », *Le travailleur social*, 61(3), pp. 85-91.
- DOUCET, H., LAROUCHE, J.-M., Melchin, K. (2001). *Ethical Deliberation in Multi-Professional Health-Care Teams*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- DUNDERDALE, K., THOMPSON, D.R., MILES, J.N.V, BEER, S.F., et FURZE, G. (2005) "Quality-of-life measurement in chronic heart failure: do we take account of the patient perspective?" *The European Journal of Heart Failure* (2005) 572-582.
- DURAND, G. (1999). *Introduction générale à la bioéthique*. Montréal : Fides.
- FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX (1994). Principes éthiques en Travail social. Document adopté à l'Assemblée générale de la FITS, Colombo, Sri Lanka, juillet 1994, pp. 1-8.
- FERRY, J.-M. (2002). *Valeurs et normes : la question de l'éthique*. Bruxelles : Université de Bruxelles, collection Philosophie et société.
- FORTIN, P. (1995). *Guide de déontologie en milieu communautaire*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- FORTIN, P. (2003). « L'identité professionnelle des travailleurs sociaux », dans *Crise d'identité professionnelle et professionnisme*, sous la direction de Georges A. Legault, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, pp. 85-104.
- GIROUX, G. 2000. « L'éthique du lien social », *Ethica*, vol. 12, no. 1 (printemps), pp. 23-43.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1995). *Code civil*. Éditeur officiel du Québec.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1995). *Code des professions*. Éditeur officiel du Québec.
- (\*)GONIN, AUDREY ET ERNST JOUTHE (2013). "Éthique et travail social : enjeux, concepts et aspects méthodologiques". Dans E. Harper et H. Dorvil (dir.), *Le travail social : théories, méthodologies et pratiques* (pp. 69-88). Québec : PUQ.
- (\*)GRENIER, J. et SIMARD, M. (2011). « Une éthique pour l'autonomie : Travail social et empowerment au Québec », *Le Sociographe*, 2011/2 n 35, pp.74-80.
- HABERMAS, Jürgen (1992). *De l'éthique de la discussion*. Traduction de l'allemand par Mark Hunyadi. Paris : Éditions du Cerf.
- (\*)JOUTHE, E. (1993). « Pour une éthique de la différence en travail social », Québec, *Service social* vol. 42 no 3, pp. 7-20.
- LACHAPPELLE, R. (1990). « La question éthique dans le communautaire », Montréal, *Inter-Action communautaire* vol. 5 no. 3, pp.1-4.
- LAFOND, M.-R. (2002) « La résolution de problème : un modèle de processus décisionnel en éthique de la discussion », *Ethica*, vol. 14, no. 2 (automne), pp. 39-63.
- (\*) LAMOUREUX, H. (2003). *Éthique, travail social et action communautaire*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- LANDAU, R., BAERWALD, P. (1999). « Professional socialization, ethical judgment and decision making orientation in social work ». *Journal-of-social-service-research*. 25(4),pp. 57-75.



- LANGLOIS, L. (2011). « L'éthique en milieu de travail – un développement progressif et continu », dans *Le professionnalisme et l'éthique au travail*, Québec : Les Presses de l'Université Laval, pp.123-133 (232 pages)
- LEDUC, Y. (2000). *Déontologie de la relation de l'usager*. Paris : Dunod.
- LEGAULT, G. (1999). « Le dialogue comme pédagogie de l'éducation en éthique », *Ethica*, vol. 11, no. 2 (automne), pp. 31-54.
- LEGAULT, G. A. (sous la direction de) (1997). *Enjeux de l'éthique professionnelle Tome II - L'expérience québécoise*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- LEGAULT, G. A. (2003). *Crise d'identité professionnelle et professionnalisme*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- LEGAULT, G. A. (2003). *Professionnalisme et délibération éthique*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Le Grande Dictionnaire de la Psychologie (1999), Paris : Larousse.
- LOISEAU, M. (2001). *Éthique des pratiques sociales et déontologie des travailleurs sociaux : la nécessaire question du sens et des limites des interventions sociales*. Rapport à la ministre de l'emploi et de la solidarité. Rennes : École nationale de la santé publique.
- (\*)MALHERBE, J.-F. (1990). « Les fondements de l'éthique », *Éthica*, vol. 2, no 2, pp. 9-34.
- MANNING, R. C. (1992). *Speaking from the Heart - A Feminist Perspective on Ethics*. Lanham (MD), Rowman & Littlefield Publishers.
- MAESSCHALCK, M. (1994). « Quelle stratégie à l'égard de l'institution », dans Forum Éthique : Éthique et institution, actes du 14-15 janvier, 1994, pp. 43-55.
- MORAZAIN, A. et PUCELLA, S. (1988). *Éthique et politique. Des valeurs personnelles à l'engagement social*. Montréal : Éditions du Renouveau pédagogique.
- (\*)OTSTCFQ (2014). Code de déontologie des travailleurs sociaux. Éditeur officiel du Québec, c. C-26, r. 180, pp. 1-15.
- OTSTCFQ (1993). Les normes de pratique professionnelle des travailleurs sociaux. Éditeur officiel du Québec.
- OTSTCFQ (2004). L'évaluation psychosociale et la profession de travailleur social. Adopté par le Bureau, mai 2004, pp. 2-13.
- (\*)OTSTCFQ (2012). Référentiel de compétences des travailleuses et des travailleurs sociaux. Adopté par le Bureau, mars 2012, pp 1-32.
- PATENAUDE, J., LEGAULT G. A. (sous la direction de) (1996). *Enjeux de l'éthique professionnelle, Tome I - Codes et Comités d'éthiques*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- PATENAUDE, J., LEGAULT G. A. (sous la direction de) (1997). *Enjeux de l'éthique professionnelle, Tome II - L'expérience québécoise* Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- PATENAUDE, J. (2002). « Pour une compétence éthique : le modèle dialogique ». In : *Intervention*, 117, pp. 66-76
- (\*)POIRIER, N. (2000). « L'accompagnement et la vie chez les personnes atteintes d'Alzheimer », dans *Le Gérontophile*, vol. 22, no.3, pp.59-61.
- PUECH, L., (2008). « Secret professionnel : partage d'informations et responsabilité professionnelle », dans *La Revue Française de Service Social*, no. 227, pp.16-24.
- RAPKIN, B, SCHWARTZ, C. (2004). "Toward a theoretical model of quality-of-life appraisal: Implications of findings from studies of response shift." *Health and Quality of Life Outcomes*, 2004, 2. <http://www.hqlo.com/content/2/1/14>
- REAMER, F.G. (1998). *Ethical Standards in Social Work*, Washington, D.C., National Association of Workers Press.
- ROBERSON, W., REESER, L. (2000). *Ethical Decision Making in Social Work*. Toronto : Allyn and Bacon.

SCHALOCK, R.L. (2004). "The concept of quality of life: what we know and do not know." *Journal of Intellectual Disability Research*, 48 (3), pp.203-216.

VOYER, G. (1999), « L'éthique clinique en tant qu'art d'être en intelligence avec autrui », dans J.F. Malherbe, *Compromis, dilemmes et paradoxes en éthique clinique*, Montréal, Fides, p. 21-34.

### Revues et numéros consacrés à l'éthique

#### ÉTHICA

RELATIONS (1991). Numéro, 571 (NUMERO SPECIAL SUR L'ETHIQUE)

SERVICE SOCIAL (1991). VOLUME 40, numéro, 1

REVUE PHILOSOPHER (1997). Numéro, 20, SECTION SUR L'ÉTHIQUE BIOMÉDICALE

INFORMATIONS-SOCIALES. (2000) Numéro 83. Paris

VIE-SOCIALE (2001). Volume 3. Paris

INTERVENTION (2003). Numéro, 119

### GRILLE DE CONVERSION DE NOTE NUMÉRIQUE EN NOTE LITTÉRALE (Le 27 mars 2007)

		100	50	40	30	25	20
<b>Excellent</b>	A+	94,0 à 100 (4.3)	47 à 50	38 à 40	29 et 30	24 et 25	19 et 20
	A	90,0 à 93,9 (4.0)	45 et 46	36 et 37	27 et 28	23	18
	A-	86,0 à 89,9 (3.7)	43 et 44	35	26	22	-
<b>Très bien</b>	B+	82,0 à 85,9 (3.3)	41 et 42	33 et 34	25	21	17
	B	78,0 à 81,9 (3.0)	39 et 40	31 et 32	24	20	16
	B-	75,0 à 77,9 (2.7)	38	30	23	19	15
<b>Bien</b>	C+	71,0 à 74,9 (2.3)	36 et 37	29	22	18	-
	C	68,0 à 70,9 (2.0)	34 et 35	27 et 28	21	17	14
	C-	65,0 à 67,9 (1.7)	33	26	20	-	13
<b>Passable</b>	D+	62,0 à 64,9 (1.3)	31 et 32	25	19	16	-
	D	60,0 et 61,9 (1.0)	30	24	18	15	12
<b>Échec</b>	E	59,9 et moins	29 et -	23 et -	17 et -	14 et -	11 et -